

COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 mai 2022

Présents : BAULIN-LUMINEAU Alexandra, DERISSON Françoise, GUITTON Christian, LABBE Mauricette, LANDRY Jérémie, LE GELDON Alain, LUCAS Valérie, MOREAU Christian, SOULARD Jean, THOMAS Alain, VAN LEEUWEN Claire, ZEMAN Jean-François.

Procurations : Mme BRUNET Jacqueline donne pouvoir à Mme LABBE Mauricette, Mme RENAUME Isabelle donne pouvoir à M MOREAU Christian

Absents excusés: BACHELIER Olivier, BRUNET Jacqueline, RENAUME Isabelle

Secrétaire de séance : BAULIN-LUMINEAU Alexandra

Ouverture de la séance à 20h02

Lors de la séance du 11/05/2022, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- Approbation du procès-verbal du 06/04/2022 (12 pour, abstention 2)
- Accord à l'unanimité sur la modification du tableau des effectifs du personnel
- Accord (13 pour, 1 contre) sur l'attribution des travaux de voirie à l'entreprise COLAS : pour un montant de 183 080,64 € pour la tranche ferme, pour les tranches conditionnelles : Tranche 1 pour 16 611,30 €, Tranche 2 pour 11 659,80 €, Tranche 3 pour 6 457,84 €, Tranche 4 pour 5 716,22 € et Tranche 5 pour 3 956,78 €
- Avis favorable à l'unanimité sur la vente d'un logement locatif (habitat de la Vienne) 3 rue de Verrine à Frontenay sur Dive
- Accord (13 pour, 1 abstention) sur la création de 3 sentiers de randonnées pédestres.
- Accord (13 pour, 1 abstention) pour que la commune de St Jean de Sauves soit le porteur du projet jeunesse (organisation d'animations diverses aux adolescents)

Fait à St Jean de Sauves le 12/05/2022
Le Maire

